

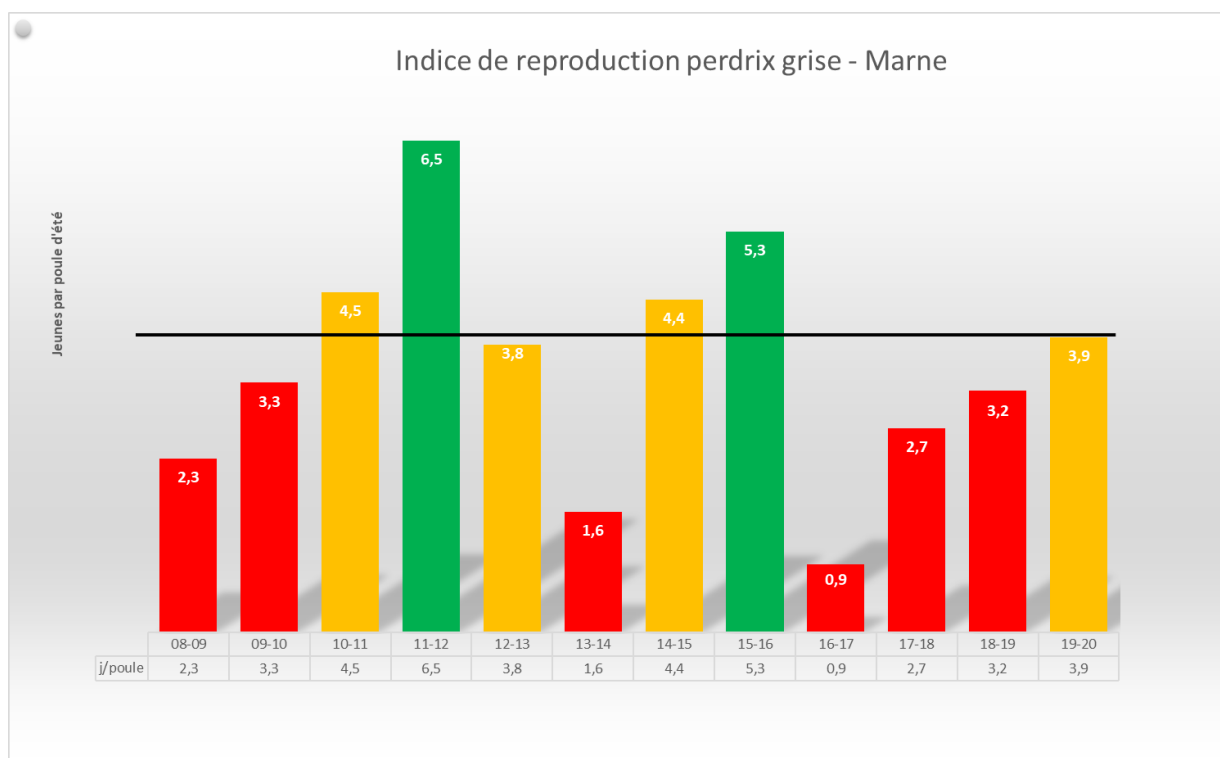
Encore une reproduction moyenne !

Comme en 2017 et 2018, les conditions météorologiques du printemps et de l'été 2019 laissent espérer enfin une bonne année de reproduction pour la « grise ». Malheureusement, elle est une nouvelle fois moyenne même s'il y a un mieux par rapport à l'année dernière. Plus de la moitié des poules n'a pas produit de jeunes.



Plus de 2400 perdrix grises ont été échantillonnées sur 24 communes par le service technique entre le 27 juillet et le 6 août. L'indice départemental est de **3.9 jeunes par poule d'été** (de 3.5 à 4.7 selon les secteurs). Une fois encore, une proportion importante de poules sans jeune est observée (près de 52%). La moyenne des jeunes par compagnie est de 8 (comme en 2018). Plusieurs belles compagnies sont malgré tout observées mais elles sont rarement menées par seulement deux adultes. Comme chaque année, une part importante de reproducteurs a disparu entre mars et août (autour de 50 %).

L'âge des perdreaux dans les compagnies va de 2 semaines à 8/9 semaines. La moyenne est autour de 6, ce qui induit un pic d'éclosion près du 25 juin, à plus ou moins quelques jours. Les recoquetages ou les tentatives de recoquetage sont limités à cause d'une moisson toujours plus précoce. La perdrix grise aura connu 3 mauvaises années consécutives, de 2016 à 2018 et une année moyenne en 2019. La dernière année de reproduction correcte remonte à 2015 ... Difficile dans ce contexte de maintenir les densités à un bon niveau.



Graphique : Indice de reproduction (jeune par poule d'été) de 2008 à 2019. En rouge, les mauvaises années, en orange, les années moyennes et en vert les bonnes années. La barre noire symbolise le niveau minimum de reproduction à atteindre pour compenser les pertes naturelles sur les adultes d'un printemps à l'autre.

Quelles conséquences pour la saison de chasse à venir ?

Avec un indice départemental supérieur à 3 jeunes par poule d'été, le SDGC s'applique pour les zones hors plan de gestion : **La chasse sera ouverte deux week-ends à partir du 5 octobre et jusqu'au 13 octobre 2019 inclus (uniquement les samedis et dimanches soit 4 jours).**

Pour les secteurs couverts par un plan de gestion, la fédération des chasseurs laisse le soin aux responsables des structures cynégétiques de décider du niveau des attributions en s'appuyant sur la nouvelle grille départementale. Dans tous les cas, elles devront être raisonnables en rapport avec le stock reproducteur et le niveau de la reproduction cette année encore qui permettra, au mieux, de compenser les pertes naturelles subies par les oiseaux entre les deux derniers printemps, sans prélèvements.

Quelles perspectives ?

Comme l'année dernière, malgré des conditions météo « à priori » plutôt favorables, la reproduction n'est, une nouvelle fois, pas conforme à nos attentes. Plus d'une poule sur deux n'a pas de jeune en août. Les causes restent inexplicables et le mal semble bien profond. Les lâchers de renforcement à partir de jeunes oiseaux âgés de 12 semaines menés cet été sur 15 territoires marnais sont une des solutions pour compenser cette absence de productivité. Ces compagnies sont très rapidement adoptées par des couples sauvages sans progénitures, laissant espérer une adaptation et une survie maximum. Le tout pour continuer à profiter des plaisirs de la quête de la reine des plaines !



Trop d'adultes sans jeune constatés ces dernières années ...